MODÈLE 072 | ASSURANCE ET CONSERVATION | RAPPORT

Rapport de **restauration**

Rapport remis à l'issue d'une intervention sur une œuvre, qui décrit son état initial, les traitements réalisés, les produits utilisés et les recommandations d'entretien.

À QUOI SERT CE MODÈLE

Il est rédigé par le restaurateur agréé et remis au propriétaire. Il constitue la mémoire technique de l'œuvre, permet de justifier l'intervention auprès de l'assureur ou du Ministère, et guide les futurs conservateurs. Il engage la responsabilité professionnelle de son auteur.

AVANT DE REMPLIR

- Prenez des photographies avant intervention sous un éclairage constant : elles prouvent l'état initial et justifient les choix de traitement.
- Nommez précisément chaque produit et sa concentration, afin que de futurs restaurateurs puissent évaluer la compatibilité de leurs traitements.
- Remettez un exemplaire papier au propriétaire et conservez le dossier numérique : le rapport doit survivre à l'atelier.

Les passages entre crochets sont à remplacer par vos informations.

TEXTE DU DOCUMENT

RAPPORT DE RESTAURATION

Restaurateur : [Nom, atelier, n° d'agrément]

Propriétaire : [Nom et coordonnées]

Période d'intervention : du [Date] au [Date]

1. Identification de l'œuvre

Titre ou désignation : [Titre]

Auteur ou provenance : [Artiste, atelier, région d'origine]

Matériaux et technique : [Bois polychrome, huile sur toile, terre cuite, raphia…]

Dimensions et poids : [Valeurs]

N° d'inventaire : [N°]

2. État de l'œuvre avant intervention

1. Altérations constatées : [Fissures, insectes xylophages, moisissures, soulèvements, repeints].
2. Causes identifiées : [Humidité, manipulation, ancien traitement].
3. Examens réalisés : [Observation à la loupe, lumière rasante, tests de solubilité].

3. Parti de restauration

Principes retenus : intervention minimale, réversibilité des produits, lisibilité des retouches. Justification :

[Argumentaire].

4. Traitements effectués

- Nettoyage : [Méthode et produits].
- Consolidation : [Matériaux et zones traitées].
- Comblement et retouche : [Produits, zones].
- Protection finale : [Vernis, cire, conditionnement].

5. Produits employés

[Nom, fabricant, concentration, réversibilité]

6. État final et recommandations

1. État de l'œuvre à la remise : [Description].
2. Conditions de conservation conseillées : [Humidité relative, lumière, manipulation].
3. Contrôle à prévoir dans : [Délai].

7. Documentation

Photographies avant, pendant et après (numérotées [1 à N]), schémas, relevés d'échantillons.

8. Réserves et limites de l'intervention

Zones non traitées volontairement : [Zones et raisons]. Éléments d'origine conservés en l'état : [Éléments]. Éléments nouveaux ajoutés et identifiables : [Éléments]. Les conclusions du présent rapport reposent sur l'état de l'œuvre à la date de la remise.

9. Archivage

Un exemplaire est déposé auprès de la Direction du patrimoine culturel lorsque l'œuvre est classée ou inscrite à l'inventaire : [Oui / non].

Annexes : album photographique numéroté ; résultats des analyses ou tests réalisés ; fiches techniques des produits ; schéma de localisation des interventions sur l'œuvre ; devis et facture de l'intervention.

Fait à [Lieu], le [Date]

Le restaurateur

[Nom, signature, cachet]

Reçu par le propriétaire

[Nom, signature]

Fait à _____, le ____ / ____ / _____	**Cachet, le cas échéant**
Nom et signature	